

DEPARTEMENT DU MORBIHAN  
ARRONDISSEMENT DE LORIENT  
COMMUNE DE LOCMARIA

**Extrait du Procès-Verbal du Conseil Municipal**  
**Séance du 30 septembre 2015**

L'an deux mille quinze, le trente septembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Locmaria Belle-Île, s'est réuni publiquement en mairie, après convocation légale, sous la présidence de Madame Véronique BERTHO, Maire.

Nombre de conseillers en exercice	: 15	Date de convocation :	24 septembre 2015
Nombre de conseillers présents	: 10	Date d'affichage et de	
Nombre de conseillers votants	: 13	publication :	1 <sup>er</sup> octobre 2015

**Etaient présents** : Véronique BERTHO, Bernard GIARD, Dominique ROUSSELOT, Anne-France NAUDIN, Jean Joseph LE PAN, Stéphane CLEMENT, Bernadette FLAMENT, Pierrick THOMAS, Hugues BANNET, Thomas PERRARD

**Absents excusés ayant remis pouvoir** : Hervé MICHET de la BAUME ayant remis pouvoir à Anne-France NAUDIN, Camille LE FLOCH ayant remis pouvoir à Pierrick THOMAS, Corinne TOULME ayant remis pouvoir à Véronique BERTHO.

**Absents non excusés n'ayant pas remis pouvoir** : Yann COCHENNEC et Cécile GUILLOTTE.

**Secrétaire de séance** : Thomas PERRARD.

\*\*\*\*\*

**1. Présentation du projet du nouvel hôpital par Madame Tesnière, Directrice de l'établissement**

Madame Tesnière, Directrice de l'Hôpital Yves Lanco, accompagnée de Madame Lorguilloux, Cadre du secteur soins et Monsieur PINARD, médecin généraliste, sont venus présenter aux élus le projet du futur hôpital de Belle-Ile-en-Mer.

Ce projet envisagé depuis plusieurs années va enfin aboutir puisque le 13 mars dernier, le plan de financement par les partenaires a été validé. Le coût total des travaux s'élève à 27 millions d'euros dont 1,2 millions d'euros consacrés aux nouveaux équipements. Ce projet sera financé par diverses contributions : Etat, Agence Régionale de Santé, Conseil Départemental, emprunt contracté par l'hôpital, vente d'un bâtiment ancien.

Cinq entreprises ont été retenues dans un premier temps afin d'élaborer un avant-projet. Suite à leur présentation, trois d'entre elles seront sélectionnées en novembre prochain et devront approfondir leur dossier. Le choix définitif de l'entreprise se fera en mars 2016. Il est souligné que celle-ci mènera le projet de la conception des plans jusque la réception des travaux, prévue en 2019. Elle assurera également le suivi de chantier.

Un groupe de travail pluri-professionnel a été mis en place au sein de l'hôpital. Ce groupe a élaboré un scénario afin d'apporter une cohérence entre les différents services et bâtiments. Madame Tesnière informe les élus des futurs transferts de service et des nouvelles offres de soins qui seront proposées tel que l'hospitalisation de jour.

Des consultations nouvelles ont déjà vues le jour. Un cardiologue, des ophtalmologues, un audioprothésiste, un dermatologue, un angiologue, un urologue assurent déjà des consultations. Prochainement, des consultations gynécologiques seront possibles. Il s'agit là d'élargir l'offre de soins sur l'île afin d'éviter à la population de se rendre sur le continent pour rencontrer des spécialistes. La télémédecine devrait également être opérationnelle d'ici deux mois.

Madame Tesnière remercie les élus de lui avoir accordé du temps afin de leur présenter ce projet. Une mise au point était nécessaire afin de répondre aux fausses rumeurs qui circulent. Elle souligne qu'aucune suppression de poste n'est envisagée et elle ne manquera pas de tenir les élus informés de l'avancement du dossier.

Madame le Maire souligne que ce projet est fondamental pour l'île et les insulaires, l'offre de soins en cours de développement apportera un confort certain et évitera d'être systématiquement contraint de se rendre sur le continent.

## **2. Approbation du Projet Educatif de Territoire**

Afin de pérenniser la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires mise en place au sein de l'école communale depuis la rentrée 2014, il a été décidé de mettre en place un Projet Educatif De Territoire à la rentrée 2015-2016. Ce PEDT s'inscrit dans une volonté de proposer aux enfants des activités périscolaires qui sont en corrélation avec le projet pédagogique de l'école.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer la convention Projet Educatif de Territoire avec le Préfet du Morbihan, le Recteur de l'Académie de Rennes et la Caisse d'Allocations Familiales.

## **3. Ecole Primaire Publique : Proposition du Centre Aquatique Neptilude de Quiberon pour séances de natation durant le troisième trimestre de l'année scolaire 2015-2016**

Durant les sept dernières années scolaires, les enfants de l'école primaire, ainsi que les enfants de Grande Section Maternelle depuis 2012, ont bénéficié de cours de natation à la piscine de Quiberon. Ces cours ont eu lieu une fois par semaine durant le dernier trimestre scolaire. Ils ont été pris en charge intégralement par la collectivité ainsi que le prix du billet de bateau aller/retour des enfants et accompagnateurs. La formule donne entière satisfaction.

En fin d'année scolaire, la commission communale des affaires scolaires a proposé que les séances de natation se déroulent à nouveau le mercredi matin étant donné la mise en place des temps d'activités périscolaires le jeudi après-midi. Cette proposition a obtenu l'aval de Madame la Directrice de l'école. Un devis a été sollicité après de la piscine de Quiberon et il en ressort une proposition financière de 2.72 euros par enfant présent à la séance et 30.00 euros TTC par séance pour la mise à disposition d'un maître-nageur en enseignement.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à signer l'offre de prix établi par le Centre Aquatique Neptilude pour l'année 2015-2016 et de l'inscrire au budget 2016.

### Divers

- **Saison 2015** : Celle-ci a été excellente au niveau de la fréquentation. Le bilan financier concernant nos campings, gîte et mobil-homes sera réalisé prochainement.

- **Baignade aménagée des Grands-Sables** : Le bilan de la saison 2015 établi par la SNSM fait état de seulement 9 personnes soignées sur les deux mois, dont certaines personnes n'étaient pas des usagers de la plage. De plus, à partir de 2016, les salaires des sauveteurs ne seront plus imputés à la Communauté de Communes mais à la commune de Locmaria. Le budget communal ne permettra pas d'assurer trois salaires supplémentaires en saison. Madame le Maire informe les élus que la surveillance de la plage des Grands-Sables ne sera donc plus assurée à partir de la saison prochaine. La démarche est en cours auprès des services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

- **Camping de Lannivrec** : Après réflexion, il est envisagé de conserver pour la saison prochaine la location des mobil-homes, le service douches municipales, le service laverie et la location du cours de tennis. En ce qui concerne le gîte, un point sur le dossier sécurité sera fait le mois prochain avant de prendre une décision sur son avenir.

- **Travaux ravalement et réfection toiture mairie** : Ceux-ci sont achevés depuis début septembre. Seules les peintures intérieures restent à réaliser.

- **Place Abeille Flandre** : La haie de tamaris séparant le parking des commerces et la place va être supprimée. En effet, les élus souhaitent une meilleure visibilité du marché et mettre en valeur le mur de pierre. De futures plantations basses colorées sont prévues.

- **Plan Local d'Urbanisme** : Madame le Maire informe que celui-ci est toujours en cours d'élaboration et sera clos en mars 2017. La Loi Littoral, la Loi ALUR impacteront l'avenir des terrains de la commune. Elle invite les propriétaires à se rapprocher de Monsieur Bernard GIARD, Adjoint délégué à l'urbanisme, afin de s'informer.

- **Site de Port-Andro** : Monsieur Dominique ROUSSELOT informe que le site du camping de Port-Andro a été loué le week-end du 19 septembre dernier à un particulier afin d'y organiser un mariage. Ce mariage a eu un impact positif sur l'économie de la commune (location partielle du camping de Port-Andro avec les sanitaires, locations de maisons, location du gîte et des mobil-homes de Lannivrec, commerces mis à contribution, location d'un chapiteau d'une association...). Il propose de renouveler cette opération le dernier week-end d'ouverture du camping de Port-Andro en 2016. Les personnes susceptibles d'être intéressées sont invitées à contacter la mairie.

- **Prochain conseil municipal** : Jeudi 8 octobre 2015 à 19 heures 30.

La séance est levée à 20 heures 15.